Dupuytren

au conseil général des hôpitaux,

Messieurs,

Consult. à renvoyer à M. [illegible] 27. 9bre 1833

après vingt ans d'un service pénible et qui n'a jamais été interrompu, en qualité de chirurgien en chef de l'hôtel dieu, je viens d'être surpris dans l'exercice de mes fonctions, par un accident qui ne paraît devoir entraîner aucune suite fâcheuse, moyennant que je pourrai prendre quelques mois de repos. Plein de confiance dans votre bienveillante équité je vous demande un congé de trois mois, temps au bout duquel je crois pouvoir reprendre l'exercice de mes fonctions avec une nouvelle activité.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Bon Dupuytren.

Paris 23 nov. 1833.

Le congé est accordé. M. M. Sanson et Breschet [illegible] qui concentrent [illegible] le service de M. Dupuytren [illegible] de la [illegible] collègue.